

DOSSIER DE PRESSE

- SEPTEMBRE 2022 -

VIEUX-PORT



SOMMAIRE

Éditos

L'édition 2022 de Vivacité

La Cité des Associations



VILLE DE
MARSEILLE



VILLE DE
MARSEILLE

Édito du Maire

Elles sont le coeur battant de la vie marseillaise, les principales actrices de la solidarité, de la culture, du sport, de l'écologie, de l'engagement citoyen : les associations sont cette année encore mises à l'honneur par le festival Vivacité, qui se tiendra pour la première fois sur le Vieux-Port.

C'est pour nous un honneur, et une reconnaissance particulière, d'offrir aux 20 000 associations marseillaises ce moment particulier, de partage et de fraternité ; la Ville et la Cité des Associations se sont unies pour construire ce festival unique, gratuit et ouvert à tous, conçu pour être un lieu de rencontres et d'échanges. Pour les parents comme pour leurs enfants, pour les habitants de tous les quartiers de Marseille, c'est l'occasion de découvrir l'immensité des domaines d'engagement, et l'extraordinaire vitalité de notre tissu associatif. Tout au long de la journée, du quai de la fraternité jusqu'aux abords de l'Hôtel de Ville, ce sont 400 associations qui ont préparé pour le public, chaque année plus nombreux, des dizaines d'activités, de démonstrations, d'initiations. Que vous souhaitiez vous initier aux échecs, essayer les sports de glisse, assister à des représentations de clowns ou à des concerts, offrir à vos enfants des instants de poésie grâce aux lectures de contes ou bien vous former aux premiers secours, vous trouverez votre bonheur en flânant sur le Vieux-Port ce 11 septembre.

Au nom de l'équipe municipale, je veux rappeler ici à quel point nous savons que les associations sont des partenaires privilégiées pour faire de Marseille cette ville plus juste, plus verte, plus solidaire que nous voulons construire. Cette envie commune se retrouve cette année dans les quatre thèmes choisis pour le festival : art et culture, social et santé, sport et loisirs, défense et protection des droits et de l'environnement.

Marseille est une ville ouverte sur le monde, une ville curieuse, une ville qui vit et qui se réinvente sans cesse. C'est une ville où grandissent les vocations, où naissent les engagements et où les nobles causes sont sublimées. Mettre à l'honneur nos associations, c'est mettre à l'honneur Marseille toute entière, cette identité plurielle qui fait sa force et son unité : c'est la raison pour laquelle nous avons décidé, comme un symbole, que cette édition se tiendrait pour la première fois sur les quais du Vieux-Port, emblème de notre Ville et de son patrimoine.



Benoît Payan
Maire de Marseille



VILLE DE
MARSEILLE

Édito d'Ahmed Heddadi

Le Vieux-Port, ce lieu emblématique de Marseille, a le plaisir d'accueillir pour la première fois Vivacité, le festival des associations.

Pour célébrer cette 14ème édition, la Ville de Marseille a décidé de rendre hommage au monde associatif marseillais, en lui proposant de faire découvrir aux Marseillaises et Marseillais sa richesse et sa diversité. Une journée familiale, populaire, où toutes les générations sont les bienvenues.

L'occasion de faire mieux connaître l'engagement, et les nombreuses activités proposées par les associations inscrites à Vivacité: tout au long de la journée, vous pourrez déambuler dans un Vieux-Port piéton à la découverte de femmes et hommes qui se dédient tout au long de l'année au service de l'intérêt commun.

La Vie Associative, cette formidable délégation qui m'a été confiée par le Maire de Marseille Benoit Payan, me rappelle tous les jours mon engagement politique et ce pourquoi j'ai été élu : vous permettre d'accomplir vos missions dans les meilleures conditions possibles.

Depuis plus de deux ans j'ai la chance au quotidien, sur l'ensemble du territoire, d'aller à la rencontre de ce riche tissu associatif qui caractérise notre belle cité.

J'aimerais m'adresser particulièrement à vous associations, en vous remerciant : découvrir vos activités, votre engagement, vos bénévoles, vos salariés, vos locaux, est un réel honneur.

Je sais les difficultés que vous pouvez rencontrer et je me tiens à votre disposition pour trouver ensemble des solutions.

C'est dans ce sens que pour la première fois Vivacité proposera des temps de réflexion sur les problématiques que vous pouvez rencontrer. Mais également une fresque participative qui symbolisera votre créativité, votre sens de l'adaptabilité et surtout votre beauté.

Dimanche 11 Septembre 2022 est un jour de Fête, je me réjouis de célébrer à vos côtés Vivacité !



Ahmed Heddadi

Adjoint au Maire en charge du lien social,
de la vie associative, des centres sociaux,
du bel âge et de l'animation urbaine



VILLE DE
MARSEILLE

L'ÉDITION 2022 DE "VIVACITÉ"

Pour sa 14ème édition, **Vivacité**, le festival des associations marseillaises, aura lieu **le dimanche 11 septembre 2022** de 10h00 à 18h30, **sur le Vieux-Port, entièrement piétonnisé pour l'occasion.**

Cette édition se tiendra au coeur de la ville afin de rencontrer le plus grand nombre de Marseillais, et leur permettre de découvrir ou redécouvrir la richesse associative locale.

Valoriser l'action associative et promouvoir l'engagement et le bénévolat font partie des priorités de la municipalité.

La Ville de Marseille est particulièrement attachée à ce festival de la rentrée qui attire de nombreux visiteurs et mobilise près de 400 associations. Organisée par la Cité des Associations, cette édition 2022 est consacrée à la reprise des activités associatives après cette longue période de crise sanitaire.

VIVACITÉ 2022 - LES NOUVEAUTÉS :

- de 10h30 à 11h30 : Tchatchades «S'associer, c'est une force»

Dans la matinée, un temps d'échange, de partage et de réflexion sera proposé : «S'associer, c'est une force !». Venez nombreux participer à cette discussion, que vous soyez une association, un bénévole engagé, ou tout simplement intéressé par le secteur associatif.

Cette tchatchade donnera la parole à toutes et à tous, afin de collecter des envies, des idées, des réflexions, des propositions... et ainsi engager des actions répondant aux attentes des participant.

Après un tour de table et une présentation, les échanges seront lancés. Avant de partir, le participant choisiront un mot à déposer dans une boîte, qui pourra constituer ensuite la "Fresque".

- de 14h30 à 16h : Réalisation de la « Fresque » participative

Les Marseillaises et Marseillais de tous les âges seront invité à la réalisation d'une fresque artistique et contributive. Accompagné par un artiste, chacun sera invité à exprimer son lien et sa participation à la richesse du tissu associatif local.



VILLE DE
MARSEILLE

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

- Les Têtes de l'Art

Située à la croisée des chemins de l'éducation populaire, de la culture et de l'économie sociale et solidaire, l'association Les Têtes de l'Art réalise des projets artistiques et participatifs, accompagne les artistes et les collectifs du territoire et développe des projets de coopération à l'international.

- Le Mouvement associatif Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce mouvement est aujourd'hui une déclinaison régionale du Mouvement associatif national. Il a pour objet de représenter la vie associative en région, ses coordinations et fédérations associatives membres. Son rôle est de favoriser et promouvoir le développement d'une force associative utile et créative, ainsi que d'être le porte-voix de la dynamique associative en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. À ce titre, il est l'interlocuteur privilégié et reconnu des responsables politiques et administratifs de la région.

- La Ligue de l'Enseignement

Mouvement d'éducation populaire, œuvre complémentaire de l'école publique et Fédération d'associations, cette structure accompagne aujourd'hui plus de 600 associations sur le territoire des Bouches-du-Rhône. Actrice incontournable de l'éducation populaire et de l'ESS sur Marseille, la fédération des Bouches-du-Rhône est une partenaire forte de la mairie avec qui elle travaille sur de nombreux projets. Si s'associer est effectivement une force, la Ligue en est une des incarnations les plus vives sur le territoire.

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Les Marseillaises et les Marseillais découvriront le travail de centaines d'associations dans différents domaines tels que l'art et la culture, le sport, les loisirs, l'action sociale, la santé...

Ce festival offre également la possibilité d'échanger avec les responsables des associations et leurs bénévoles, d'assister à des démonstrations, des ateliers et des expositions.

Tout au long de cette journée festive, Vivacité proposera des activités gratuites, des espaces scéniques et des démonstrations :

- deux accueils : quai des Belges et quai du Port (Hôtel de Ville) pour orienter le public et découvrir les différents services de la Cité des Associations ;
- deux stands dédiés à l'engagement et au bénévolat : des associations spécialisées et Marseille Bénévoles pourront conseiller le public ;
- des stands de la Ville de Marseille : famille, seniors... qui présenteront leurs activités,
- des spectacles de danses et chant ;
- des démonstrations sportives.



Aujourd'hui, la nécessité d'un tel événement est confirmée par une demande croissante, de la part des associations, mais aussi de la part du public, renforcée en cette sortie de crise où les associations ont été affaiblies par une perte d'adhérents, une diminution des activités et moins de bénévoles disponibles. Les thématiques abordées et les démonstrations proposées sont, chaque année, plus diversifiées et de grande qualité.



VILLE DE
MARSEILLE

LA CITÉ DES ASSOCIATIONS

PRÉSENTATION

Équipement municipal de 2 400 m² dédié au monde associatif marseillais, la Cité des associations est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 22h30 et le samedi de 10 heures à minuit, à la demande et sans interruption.

Elle met à la disposition des associations un ensemble de ressources et de services destinés à les accompagner dans leurs missions. C'est un espace privilégié de rencontres et d'échanges qui doit répondre aux demandes de plus en plus spécifiques du monde associatif. Avec la professionnalisation réelle de ce monde, le besoin de formations et de rencontres augmente.

> Les manifestations permettent la promotion du bénévolat, le soutien à la vie associative, la valorisation de l'équipement et de l'action municipale.

> Les conférences ou événements thématiques aident les associations à valoriser leur activités et leurs missions.

> Des Journées Info-Conseil mensuelles et les 2 Salons de l'Information Associative sont organisés au printemps et en automne.

La Ville de Marseille est adhérente au Réseau National des Maisons des Associations (RNMA). Elle en est également partie prenante, en tant que membre du Conseil d'Administration.

Le RNMA regroupe des organismes de statut associatif ou municipal ayant pour mission première le développement de la vie associative locale.

LES PRESTATIONS PROPOSÉES

Un ensemble d'ateliers et de services sont à la disposition des associations adhérentes :

- Aide et conseil : aide juridique et technique à la création d'associations
- Stages de formations destinées aux cadres associatifs
- Atelier PAO avec confection d'affiches, de cartes de visite, de documents de communication...
- Atelier de reprographie, atelier micro-édition (traitement de texte, mise en page...)
- Atelier audio-visuel, un suivi des demandes de diffusion d'informations associatives
- Mise à disposition de salles de réunion, bureaux, salles de conférence (100 et 150 personnes) et prochainement d'un espace co-working
- Domiciliation des associations
- Journal trimestriel : « Le petit repère », publié par la Cité des Associations avec des articles présentant les associations et leur actualité.
- Une conseillère Numérique est disponible sur RDV afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique et accompagner les associations dans leurs démarches administratives, comme les dossiers de demande de subvention.



CONTACT PRESSE

Mail : presse@marseille.fr

Tél : 04 91 14 64 63

Portable : 06 32 28 93 71

54, rue Caisserie

13002 Marseille

Site internet : www.marseille.fr



VILLE DE
MARSEILLE

